

Annexe I - Session normale 2019 : calendrier des épreuves écrites du diplôme national du brevet

Dates	Métropole, La Réunion et Mayotte	Guadeloupe et Martinique	Guyane	Saint-Pierre-et-Miquelon
	Français 1 ^{re} partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 9 h - 10 h 30	Mathématiques 8 h 30 - 10 h 30	Mathématiques 9 h 30 – 11 h 30	Mathématiques 10 h 30 – 12 h 30
Jeudi 27 juin	Français 2º partie	Français 1 ^{re} partie	Français 1 ^{re} partie	Français 1 ^{re} partie
Tous candidats	(rédaction) 10 h 45 - 12 h 15	(grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 13 h - 14 h 30	(grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation -dictée) 14 h - 15 h 30	(grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 15 h - 16 h 30
	Mathématiques 14 h 30 - 16 h 30	Français 2 ^e partie (rédaction) 14 h 45 - 16 h 15	Français 2° partie (rédaction) 15 h 45 - 17 h 15	Français 2º partie (rédaction) 16 h 45 - 18 h 15
	Histoire et géographie	Sciences	Sciences	Sciences
	enseignement moral et civique 9 h - 11 h	(physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie*)	(physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie*)	(physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre
Vendredi 28 juin	511 - 1111	8 h - 9 h	9 h - 10 h	et/ou technologie*) 10h - 11 h
Tous candidats (sauf épreuve de langue vivante étrangère réservée aux candidats individuels)	Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie* ³ 13 h 30 - 14 h 30	Histoire et géographie enseignement moral et civique 9 h 15 - 11 h 15	Histoire et géographie enseignement moral et civique 10 h 15 - 12 h 15	Histoire et géographie enseignement moral et civique 11 h 15 - 13 h 15
	Langue vivante étrangère 15 h - 16 h 30	Langue vivante étrangère 13 h 30 - 15 h	Langue vivante étrangère 14 h 30 - 16 h	Langue vivante étrangère 15 h 30 - 17 h

^{*}Deux disciplines sur les trois

© Ministère de l'Éducation nationale et de la J

















Annexe II - Session de remplacement 2019 : calendrier des épreuves écrites du diplôme national du brevet

Dates	Métropole, La Réunion et Mayotte	Guadeloupe et Martinique	Guyane	Saint-Pierre-et-Miquelon
	Français 1 ^{re} partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 9 h - 10 h 30	Mathématiques 8 h 30 - 10 h 30	Mathématiques 9 h 30 – 11 h 30	Mathématiques 10 h 30 – 12 h 30
Lundi 16 septembre Tous candidats	Français 2º partie (rédaction) 10 h 45 - 12 h 15	Français 1 ^{re} partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 13 h - 14 h 30	Français 1 ^{re} partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 14 h – 15 h 30	Français 1 ^{re} partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 15 h = 16 h 30
	Mathématiques 14 h 30 - 16 h 30	Français 2 ^e partie (rédaction) 14 h 45 - 16 h 15	Français 2° partie (rédaction) 15 h 45 – 17 h 15	Français 2º partie (rédaction) 16 h 45 – 18 h 15
Mardi 17 septembre	Histoire et géographie enseignement moral et civique 9 h - 11 h	Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie*) 8 h - 9 h	Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie*) 9 h - 10h	Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie*) 10h - 11 h
Tous candidats (sauf épreuve de langue vivante étrangère réservée aux candidats individuels)	Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie*) 13 h 30 - 14 h 30	Histoire et géographie enseignement moral et civique 9 h 15 - 11 h 15	Histoire et géographie enseignement moral et civique 10 h 15 - 12 h 15	Histoire et géographie enseignement moral et civique 11 h 15 - 13 h 15
	Langue vivante étrangère 15 h - 16 h 30	Langue vivante étrangère 13 h 30 - 15 h	Langue vivante étrangère 14 h 30 - 16 h	Langue vivante étrangère 15 h 30 - 17 h

^{*}Deux disciplines sur les trois















© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr